

Encadré : Principaux résultats de mise en œuvre de la SCAP II en 2017.

Signé le 19 mai 2016 par le Premier ministre et le Chef de File des PTF, la Stratégie Commune d'Accompagnement Pays (SCAP II) vise à améliorer l'efficacité de la coopération au développement et à assurer l'alignement des actions des PTF sur les priorités stratégiques du Mali telles que définies dans le CREDD 2016-2018.

Son plan d'actions comprend 46 activités réparties entre 7 objectifs stratégiques et 7 objectifs opérationnels avec 57 indicateurs.

La mise en œuvre du plan d'action est donc en cours pour la quasi-totalité des activités: environ 24% ont été réalisées en 2017 (contre 22% en 2016) et 76% sont en cours de réalisation.

Les activités totalement réalisées se présentent ainsi qu'il suit par axe, piliers et objectifs de la SCAP :

Axe stratégique : Contribuer à la refondation de l'Etat et à la sortie de crise

Les activités réalisées (8 sur 27 prévues) concernent les objectifs stratégiques :

- Appuyer le processus de réconciliation nationale et de la cohésion sociale : i) validation de la MIEC ; ii) mise en place et utilisation de la base de données Synergie-Nord ;
- Améliorer la gouvernance institutionnelle : i) adoption d'une Politique Nationale de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Améliorer la gouvernance financière : i) mutation du budget de l'État vers la budgétisation par programme ; ii) appui à la préparation et la mise en œuvre du PAGAM III ;
- Promouvoir le processus de transparence et de redevabilité : i) application de la directive portant code de transparence de l'UEMOA notamment l'amélioration de l'accès du public aux principales informations budgétaires ; ii) appui à la publication du rapport de Contrôle Général des Services Publics sur la mise en œuvre des sanctions administratives ;
- Veiller à la prise en compte des thématiques transversales : i) élaboration et mise en œuvre de la feuille de route pour l'appui à la révision de la Politique Nationale de la Population (PNP) prenant en compte le dividende démographique ;

Pilier Opérationnel 1 : Assurer le pilotage concerté de l'aide par l'optimisation du dialogue sur les politiques publiques

Les activités réalisées (2 sur 8 prévues) concernent l'objectif opérationnel :

- Développer un mécanisme de suivi et d'évaluation performant du document de référence unique : i) organisation de la revue annuelle de la SCAP dans le cadre de celle du CREDD et suivi des recommandations ; ii) élaboration du cadre de mesure de performance du CREDD ;

Pilier Opérationnel 2 : Poursuivre l'amélioration des modalités de délivrance de l'aide

L'activité réalisée (1 sur 11 prévues) concerne l'objectif opérationnel :

- Développer des initiatives conjointes entre les PTF : i) la réalisation de l'étude sur les incitations financières et le suivi des recommandations.

A ce rythme, il sera difficile d'atteindre les résultats escomptés d'ici décembre 2018, qui marque la fin de la mise en œuvre de la SCAP II.

On note le manque de données de référence pour apprécier les changements pour certains indicateurs tandis que d'autres doivent être redéfinis en lien avec les résultats. Pour une dizaine d'indicateurs, les données ne sont pas renseignées (non disponibles) ce qui ne permet pas d'avoir une vue globale du niveau d'atteinte de l'ensemble des indicateurs.

En perspectives, pour la mise en œuvre opérationnelle du futur CREDD, les PTF formuleront un « code de conduite » succédant à la SCAP et matérialisant leurs engagements en complément au document gouvernemental qu'est la Politique Nationale de Gestion de l'Aide (PONAGA).